

Guide pratique pour se connecter à CGD on-line (Particuliers)

CGD on-line fait peau neuve, l'interface et l'ergonomie de votre accès de banque en ligne ont été intégralement revues pour vous proposer une nouvelle plateforme au goût du jour.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES POUR VOUS AUTHENTIFIER SUR LA NOUVELLE PLATEFORME ?

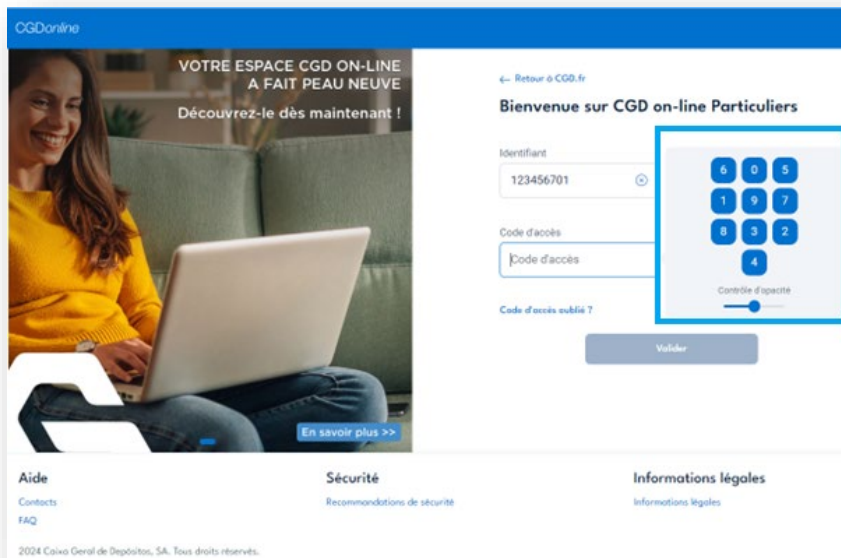
1. Vous continuez d'accéder à votre espace de banque en ligne en vous connectant à partir du site www.cgd.fr, en entrant votre identifiant dans le champ prévu à cet effet situé en haut à droite de la page d'accueil.

Si vous êtes un Particulier, vous devez insérer votre identifiant de connexion dans le champ « **Particuliers** ».

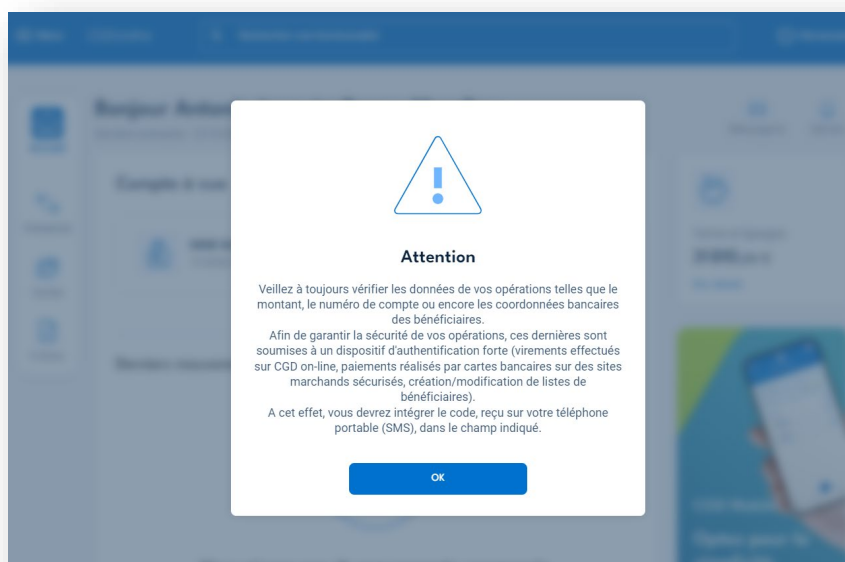


2. Une fois votre identifiant validé en cliquant sur « OK », vous êtes redirigé vers la nouvelle plateforme de banque en ligne.

3. Vous devez ensuite insérer votre code d'accès composé de 6 chiffres grâce au clavier numérique virtuel situé à droite des champs de connexion (Identifiant et Code d'accès) avant de cliquer sur « Valider » :



4. Vous êtes connecté à votre espace de banque en ligne :



Si toutefois vous ne parvenez pas à vous connecter, nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence.

PREMIERE CONNEXION AVEC UN ABONNEMENT OUVERT SUR LE NOUVEAU SERVICE DE BANQUE EN LIGNE ?

1. Lors de la création de votre abonnement, vous recevez en main propre une lettre d'activation de votre accès au service de banque en ligne. Cette lettre mentionne un code provisoire composé de 6 chiffres vous permettant d'effectuer votre première connexion.

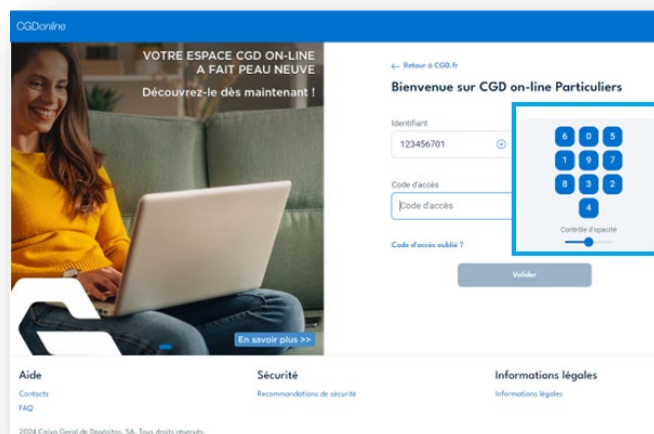
Pour effectuer cette connexion, vous devez vous rendre sur www.cgd.fr.

Si vous êtes un Particulier, vous devez insérer votre identifiant de connexion dans le champ « **Particuliers** ».



2. Une fois votre identifiant validé en cliquant sur « OK », vous êtes redirigé vers la nouvelle plateforme de banque en ligne.

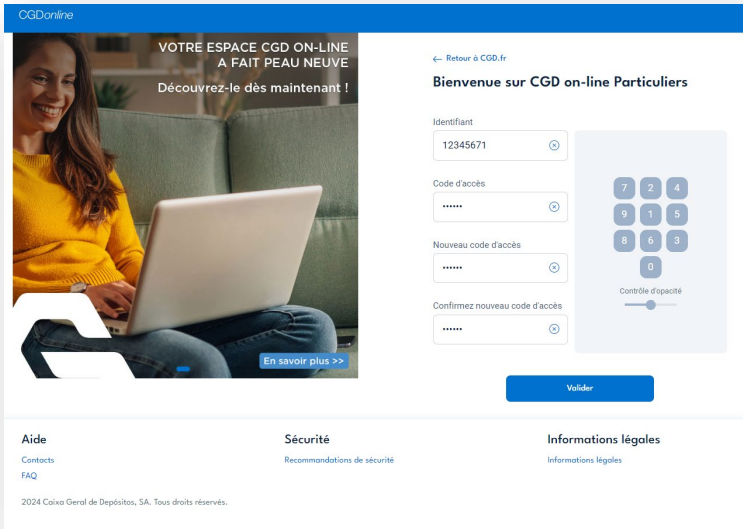
3. Pour votre première connexion, vous devez insérer votre code d'accès grâce au clavier numérique situé à droite des champs de connexion (Identifiant et Code d'accès) avant de cliquer sur « Valider » :



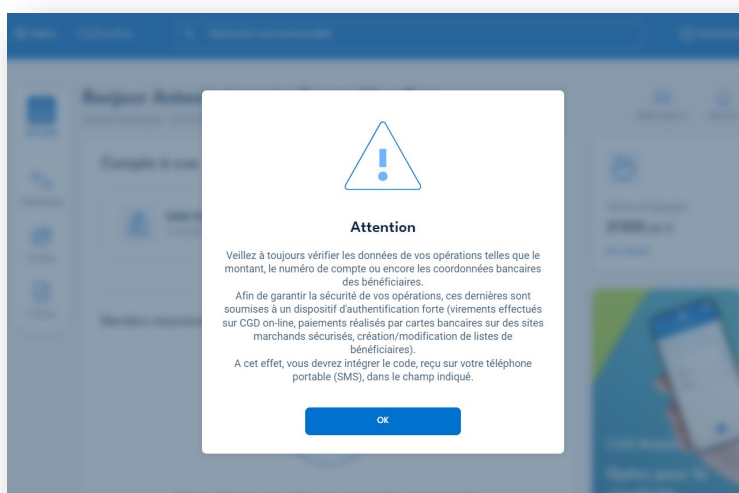
4. Il vous est demandé de modifier le code d'accès provisoire mentionné dans la lettre d'activation. Vous devez choisir un nouveau code d'accès obligatoirement composé de 6 chiffres.

Ce code d'accès doit respecter certaines règles de sécurité :

- Ne pas être constitué d'une suite de chiffres. Ex : 123456
- Ne pas contenir plus de deux fois le même chiffre
- Ne pas être identique à votre identifiant de connexion ou à votre numéro d'abonnement



5. Vous êtes connecté à votre espace de banque en ligne :



Si toutefois vous ne parvenez pas à vous connecter, nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence.

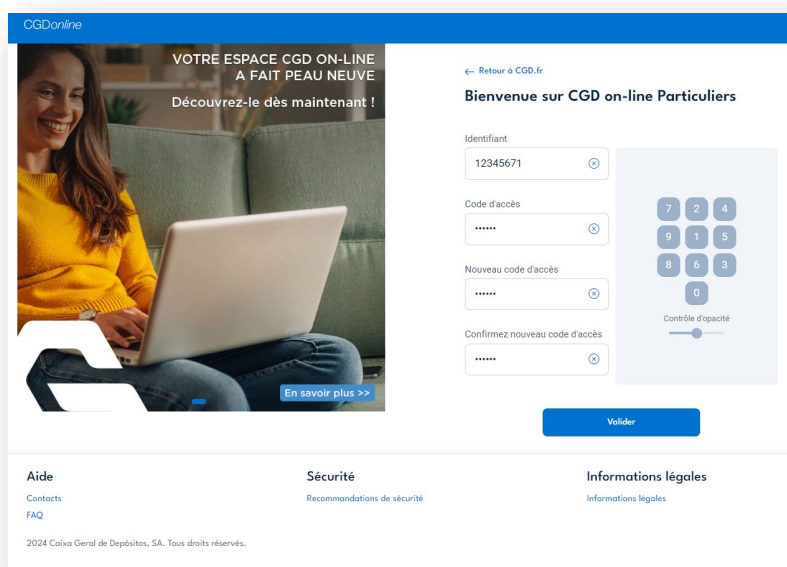
VOUS N'ARRIVEZ PAS A VOUS CONNECTER A VOTRE SERVICE DE BANQUE EN LIGNE ?

Si après avoir inséré votre identifiant de connexion et votre code d'accès, et qu'à trois reprises un message indiquant « *Authentification non valide – si le problème persiste, veuillez contacter votre agence* » apparaît, cela signifie que votre accès est bloqué.

Afin de débloquer votre accès, vous pouvez :

- Soit vous rendre en agence :

Il vous sera remis une lettre d'activation d'accès avec un code provisoire qui vous permettra de vous connecter. Il vous sera alors demandé de le modifier immédiatement (se reporter à la rubrique **PREMIERE CONNEXION AVEC UN ABONNEMENT OUVERT SUR LE NOUVEAU SERVICE DE BANQUE EN LIGNE ?**).



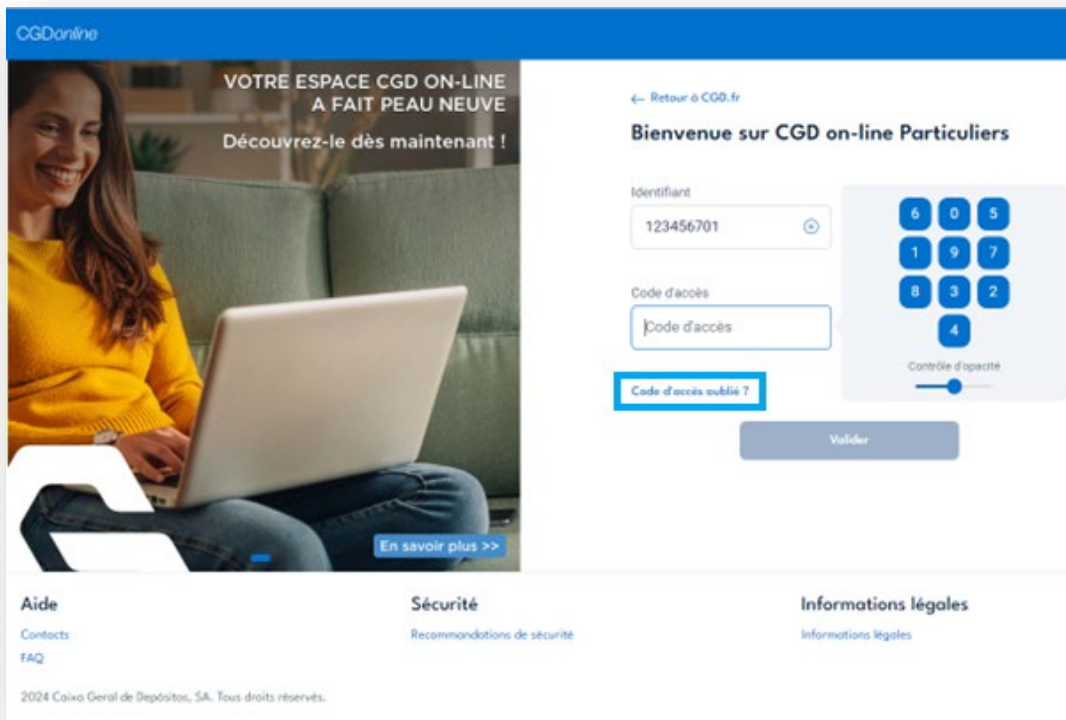
Vous devez choisir un nouveau code d'accès obligatoirement composé de 6 chiffres.

Ce code d'accès doit respecter certaines règles de sécurité :

- Ne pas être constitué d'une suite de chiffres. Ex : 123456
- Ne pas contenir plus de deux fois le même chiffre
- Ne pas être identique à votre identifiant de connexion ou à votre numéro d'abonnement

- Soit procéder au déblocage de votre accès en cliquant sur « Code d'accès oublié ? » :

Vous recevrez alors un nouveau code d'accès provisoire par sms, après avoir répondu à plusieurs questions relatives à des informations que la Banque détient dans le cadre de sa relation avec vous.



- Soit procéder au déblocage de votre accès en appelant votre agence :

En contactant votre agence, vous pourrez recevoir un nouveau code d'accès provisoire par sms, après avoir répondu à plusieurs questions relatives à des informations que la Banque détient dans le cadre de sa relation avec vous.

Dans le cas où vous auriez bloqué votre accès mais retrouvé celui-ci, vous n'aurez pas à répondre à ce questionnaire.